



De l'abside... ... à la glacière



BULLETIN MUNICIPAL OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE 2023



Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Voici votre bulletin trimestriel municipal de rentrée. Comme les précédents, il traite de l'actualité passée et à venir de notre commune. Vous avez été très nombreux à répondre présent aux festivités estivales et j'en profite pour remercier les bénévoles qui ont œuvré à l'animation de celles-ci. La cérémonie du 14 juillet fût très suivie également avec un beau moment de partage des valeurs républicaines et nous avons pu remercier les corps constitués et les bénévoles qui œuvrent pour notre sécurité et notre environnement, pompiers, gendarmes, militaires, et membres du CCFF. Les travaux du centre ville ont repris, les rues, la place vont petit à petit se métamorphoser, le parvis de l'église et du monument aux morts également tout en conservant l'histoire forte de ces lieux du village. Merci très sincèrement aux riverains pour leur patience durant ces travaux.

La rentrée s'est bien passée et je souhaite une très belle année scolaire à nos jeunes écoliers, nos enseignants et à tout le personnel communal qui travaille aux écoles de Vinassan. Ce fût un été très chaud où notre région a subi des périodes de canicule et ceci ajouté à un manque de pluviométrie qui a engendré une sécheresse et un manque d'eau fortement préoccupant. A nous tous, dès aujourd'hui, de faire le maximum pour préserver cette ressource naturelle. Et comme la nature est belle mais capricieuse, nous vous précisons quelques conseils lors d'éventuels épisodes cévenols qui peuvent servir dans les semaines automnales.

Je terminerai par souhaiter de très bonnes vendanges à nos viticulteurs, une bonne rentrée à vous tous et bienvenue aux nouveaux arrivants de la commune que nous aurons le plaisir de rencontrer le jeudi 16 novembre 2023.

Bonne lecture à tous.

Didier ALDEBERT



Dans ce numéro:

Page 1: Le mot du Maire

Page 2: Au cœur de l'actualité du village

Pages 3 et 4: Vie de la commune

Page 5: Discours du 14 juillet

Page 6: Informations pratiques



Magazine trimestriel de la ville de Vinassan 9 rue Jean Jaurès BP1 11110 VINASSAN—Gratuit

Tél Mairie: 04.68.45.29.00 www.vinassan.fr. directeur de publication Didier ALDEBERT, Maire.

Responsable de la rédaction : Sylvie BARRAU, adjointe chargée de la communication.

14 juillet

Cette année encore les festivités liées aux célébrations du 14 juillet ont réuni beaucoup de Vinassanais, et ce dès le 13 juillet au soir, dans le cadre d'un apéritif musical au parc de Thel, assorti d'un repas organisé par l'ESV, puis de la traditionnelle retraite aux flambeaux. Le feu d'artifice, puis le bal, ont ponctué cette première journée.

Le lendemain 14 juillet, avant le dépôt de gerbe au monument au mort, Monsieur le Maire a souhaité, par le biais d'un discours engagé, appuyer sur l'importance des valeurs républicaines et de leur préservation, ainsi que sur l'absolue nécessité de ne pas oublier l'histoire de notre liberté d'aujourd'hui, en honorant ceux qui ont sacrifié leur vie pour nous la donner, mais aussi ceux qui la défendent au quotidien, que ce soit en terme de sécurité ou d'éducation (L'intégralité du discours est reportée en fin de ce bulletin). Un grand merci aussi à la chorale pour sa magnifique chanson « France ».

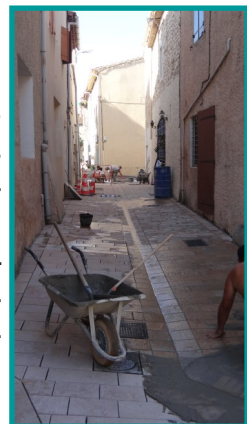
Le verre de l'amitié partagé ensuite avec l'ensemble des concitoyens a été un vrai et fort moment d'échanges sur ces valeurs et notre volonté commune de les protéger.

Enfin, samedi 15 juillet, le Trophée de la ville organisé par les Joyeux Pétanqueurs a, comme il se doit, clôturé en beauté ces trois jours de célébration.



Travaux aménagement cœur de ville

Après un mois d'interruption lié aux congés d'été, les travaux ont repris rue Saint-Martin, et rue de la mairie. Il est vrai que pour certains cela semble un peu long, mais cette réalisation impacte un certain nombre de domaines, réseau sec (électricité, téléphonie) mais aussi les réseaux humides (eau, eaux usées, pluvial etc..) tout doit être réalisé en conformité. Une fois ces travaux achevés, nous pourrons nous consacrer au revêtement en dallage. Celui-ci commencera au niveau de l'abside passera devant l'église et le monument aux morts et descendra rue Saint-Martin vers la place Léon Blum. Cette partie devrait être terminée avant les fêtes de Noël, bien sûr s'il n'y a pas d'intempéries ou d'imprévus. L'impasse de la menuiserie devra quand à elle subir quelques modifications. A ce jour nous sommes dans les délais



En descendant vers le stade, nous pouvons remarquer la réalisation du nouveau parking qui présentera deux parties, la première ouverte à tous et la seconde, privative, sera réservée aux riverains qui n'auront plus de place pour le stationnement de leur véhicule. L'équipe municipale remercie les riverains pour leur patience et leur compréhension, pour la gêne que ce chantier peut générer dans leur vie de tous les jours.

La Maison des Loisirs Vinassanais fait peau neuve

Ses locaux situés dans l'ancienne mairie avaient besoin d'un petit coup de jeune. Fermée durant la période d'été, la municipalité a profité de ce temps et dans le cadre d'une action solidaire de faire travailler l'association F.O.R.C.E, groupe d'insertion professionnelle pour effectuer ces travaux de rénovation dans les différentes salles utilisées le restant de l'année.

Ce n'est pas moins d'une dizaine de jeunes femmes et hommes qui, sous la responsabilité de leur chef de chantier, ont réalisé avec application un long et magnifique travail de remise en état, peinture des murs et plafonds. Ce chantier est une belle réussite, il aura permis à ces stagiaires de progresser encore et toujours dans l'acquisition des connaissances nécessaires à l'exercice des métiers du bâtiment.

Retrouver le monde du travail n'est souvent pas chose facile, merci à eux pour leur sérieux et leur professionnalisme.

Cette expérience pourra être renouvelée sur d'autres chantiers...



Au cœur de l'actualité du village

Saison des patrouilleurs du CCFF et protection du massif de la Clape

Ce sont dans de dures conditions que 44 patrouilleurs bénévoles du CCFF de Vinassan ont, durant tout l'été, effectué la surveillance du massif. En alternance avec leurs voisins d'Armissan et de Salles d'Aude ils étaient, à bord du Land Rover équipé pour accomplir cette mission, en contact permanent par radio avec le PC forêt de l'Aude. Ils guettaient ainsi toute fumée suspecte et demeuraient prêts à se rendre en tout lieu du secteur à la demande des pompiers, afin de les informer ou d'intervenir sur un éventuel départ de feu. Cette saison caniculaire a été particulièrement éprouvante du fait que ce véhicule n'est pas équipé de climatisation et commence à pâtir de l'usure du temps. Il sera l'an prochain, fort heureusement, remplacé par un véhicule plus adapté.

Si aucun sinistre notable n'a été à signaler durant l'été sur notre secteur c'est, en partie, lié à la présence de nos patrouilleurs, mais également à la fermeture totale des massifs de l'est Audois dont la Clape. Cette mesure préventive décrétée par la préfecture depuis début juillet jusqu'à fin août, puis repoussée à mi septembre, a été dictée par les risques d'incendies liés à l'extrême sécheresse de la végétation dans ce secteur dès la fin du printemps et qui s'est accentuée durant tout l'été, et afin d'assurer la sécurité de tous.



ALSH



53 enfants de 3 à 11 ans de Vinassan et Armissan ont été accueillis au centre de loisirs du 10 juillet au 4 août 2023.

L'équipe d'animateurs avaient organisé 4 semaines hautes en couleurs, et passionnantes sur les thèmes de la Télé Réalité : Top Chef ; Pékin Express ; Koh Lanta ; Intervillages, sans oublier les sorties en bus des vendredis (découverte zoo, parc accrobranches ,vias....)

Les enfants ont adoré et ainsi laisser exploser leur créativité, leur dynamisme et leur compétitivité...

Cette saison a été très appréciée de nos joyeux lurons ,comme à chaque fois, et rendez vous est pris pour l'année prochaine, même endroit et même équipe !

Enfance et jeunesse

Cette rentrée 2023-2024 voit une certaine stabilité des effectifs des classes du groupe scolaire de l'Olivette, avec 66 élèves en maternelle et 143 en primaire.

Les travaux de climatisation des salles, terminés depuis 2021, et l'équipement en tablettes numériques pour les primaires, permettent d'assurer des conditions d'apprentissage satisfaisantes pour les élèves et leurs enseignantes.

L'équipe pédagogique reste inchangée, et l'étude surveillée est reconduite aux mêmes conditions que précédemment, à savoir qu'elle est financée en majorité par la mairie, assurée par les enseignantes elle-même, et qu'il est demandé aux parents une contribution de 1€ par heure réalisée.

Enfin, comme l'an dernier, une animatrice périscolaire sera recrutée dès le mois d'octobre pour organiser et encadrer des activités sportives pour les enfants qui restent en garderie de 16h30 à 18h30.

A noter cette année : une boîte à livres a été installée près de l'école primaire, permettant à qui le souhaite de déposer des livres et d'en prendre d'autres, afin d'inciter nos jeunes à lire plus régulièrement.



CCAS

Les mardis 5,12,19, 26 septembre ont eu lieu au Complexe, les Ateliers Nutrition. Une dizaine de Vinassanais ont pu y participer gratuitement.

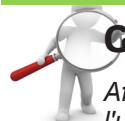
Ces Ateliers sont financés par le CFPPA en lien avec l'Espace Seniors du Littoral et sont animés par ARCOPRED, en présence de Shakila, diététicienne nutritionniste.

En alternant pratique et théorique, les participants ont pu préparer du salé et du sucré (velouté de lentilles corail, salade de pois chiches, pâtisseries...) et écouter les conseils nutritionnels.

D'autres Ateliers vont être proposés en 2024, où les Vinassanais pourront s'inscrire : Les Gestes qui sauvent (4 séances) ; Prévention Santé (4 séances).



Vie de la Commune



Gros plan sur nos associations.....

Afin de mieux faire connaître les diverses associations que compte Vinassan, nous allons vous présenter dorénavant l'une d'elles dans chaque nouveau bulletin trimestriel.

L'APE

Rentrée des classes oblige, nous évoquons aujourd'hui l'A.P.E (association des parents d'élèves). Cette association dont Mélanie Coraboeuf est la Présidente, a pour trésorière Marion Respaut et pour secrétaire Pauline Gimenez. Forte d'une bonne vingtaine de bénévoles, l'A.P.E a pour vocation la récolte de fonds destinés à financer en premier lieu des bus, lors de sorties scolaires, mais également les médailles des "apprentis nageurs", les galettes des rois ou bien encore des livres offerts à des élèves de maternelle et du CP ainsi que d'autre actions épisodiques.

La volonté de l'association est désormais d'élargir ses initiatives à des activités créatrices et à des animations au plus près des enfants. Pour financer ces actions, l'A.P.E organise ou participe à diverses manifestations : Vinassos, illuminations de Noël, loto et soirées à thème (espagnole, St Patrick..).

Un des buts spécifique de l'association, dont l'adhésion est gratuite, est de permettre aux jeunes parents de s'investir, même de façon modeste pour tel ou tel événement, et de nouer ainsi des liens au sein de notre village.

Pour tout contact, téléphonez au 06.20.12.91.57

VINASSOS

Le samedi 2 septembre « Vinassos » a rassemblé 13 associations dans le cadre du forum des associations. De nombreux visiteurs étaient au rendez vous. La fête s'est terminée par un repas concocté par 11 associations du village, accompagné par la musique de Becker. Merci à tous les participants qui ont œuvré à la réussite de cette fête.

La bibliothèque

L'inscription à la bibliothèque est gratuite à partir de 2 ans. Elle se trouve rue du Docteur Augé, à côté de la salle des fêtes. L'adhérent a une carte personnelle et nominative qui donne accès à toutes les médiathèques du Grand Narbonne, avec tous ses avantages, et le «Click and Collect». Il peut de chez lui réserver son livre favori. La procédure est simple: après s'être inscrit gratuitement, il doit se rendre sur le site de la médiathèque de Narbonne, muni de son numéro d'adhérent et de son mot de passe. Il sélectionne et réserve le document de son choix, qu'il ira récupérer dans une des bibliothèques appartenant au réseau du Grand Narbonne dont celle de Vinassan. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la bibliothèque, aux heures d'ouverture, par téléphone au 04.68.45.27.44, ou par mail biblivinassan@gmail.com ».

Visite des archives départementales Marcel Rainaud

Le mercredi 20 septembre, des membres du club du 3° âge ont été conviés par Mme Séverine Roger-Mateille, conseillère départementale et Monsieur Didier Aldebert, maire de Vinassan, conseiller départemental, à une visite des archives départementales.

La journée a commencé par les visites des Archives départementales à Carcassonne. Nos concitoyens ont ainsi pu découvrir que les premiers services d'archives constitués ont été créés par le Directoire en 1790. Depuis cette date, les archives n'ont cessé de se développer, de s'adapter à l'époque et de se moderniser. Les compétences vont de la maîtrise de la production documentaire jusqu'à la diffusion des archives en passant par la gestion et la préservation des documents et des données conservées.

Après cette visite forte intéressante et instructive, le groupe a été accueilli au Château de Villegly, propriété du Département, pour une présentation des compétences du conseil départemental.

Avant le déjeuner, une photo de groupe a été faite pour immortaliser la journée et en garder un souvenir. Pour digérer cet excellent repas, nos anciens ont pour finir la journée visité le Château dont les premières traces datent du 13° siècle et maintes fois restauré jusqu'à nos jours. Ils ont pu aussi profiter du parc du Château qui depuis trois ans est considéré comme un « refuge » LPO, avec des abris à oiseaux et des plantations multiples.



Discours du 14 juillet 2023 de Didier ALDEBERT, Maire de Vinassan



Chers concitoyens, chers Vinassanais, Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier très sincèrement de votre présence devant ce monument aux morts face auquel, plusieurs fois par an, avec la même solennité et la même volonté, nous nous rassemblons pour le devoir de mémoire.

*Nous voilà donc réunis en ce 14 juillet 2023 devant ce monument pour réaffirmer notre fidélité à la République Française et à ses valeurs **LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ**, et rendre hommage à ceux qui sont morts pour elle.*

Le premier 14 juillet fut bien sûr celui de 1789, où le peuple a pris les armes, à la Bastille, au nom de la liberté et nous l'a léguée, avec des valeurs, des acquis et des symboles.

Le premier de ceux-ci est la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, texte de droits mais également de devoirs.....Et ça ne ferait pas de mal à certains de le lire ou de le relire !

Ce texte contient 17 articles, et je vais me permettre de citer l'article 4, qui est malheureusement trop souvent bafoué et qui pourrait la vie des gens.

Je cite : « LA LIBERTÉ CONSISTE A POUVOIR FAIRE TOUT CE QUE NE NUIT PAS A AUTRUI. AINSI L'EXERCICE DES DROITS NATURELS DE CHAQUE HOMME N'A DE BORNES QUE CELLE QUI ASSURE AUX AUTRES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LA JOUISSANCE DE CES MÊME DROITS. CES BORNES NE PEUVENT ÊTRE DÉTERMINÉES QUE PAR LA LOI »

A méditer.

De ce legs est également sorti la marseillaise, ce chant guerrier qu'est notre hymne, notre drapeau tricolore, qui représente notre devise.

N'oublions jamais que tout ceci est issu d'un jour pas comme les autres.

Le 14 juillet 1789, c'était hier, il n'y a que 234 ans.

N'oublions jamais qu'il y a eu du sang versé, que beaucoup de personnes ont perdu la vie lors de ces émeutes, et continuons donc à transmettre à nos enfants, à expliquer aux générations futures que la liberté de cette patrie n'est pas un cadeau du ciel, mais bien le résultat de la volonté commune de ses habitants.

Que cette liberté s'entretient, se cultive, se transmet et n'est en aucun cas une fatalité.

Je voudrais en cet instant remercier tous les citoyens qui travaillent à cette transmission : nos enseignants, nos écoles, qui sont la base de cet apprentissage et qui doit rester un lieu inviolable et inviolé, avec un fort respect pour les personnes qui y travaillent.

Je tiens à dédier cette cérémonie, ce discours, à nos forces de l'ordre, à nos pompiers, à mes collègues élus qui se font bousculer parce qu'ils croient encore à l'ordre public, et à tous les citoyens qui œuvrent tous les jours dans le sens de nos valeurs républicaines.

BON 14 JUILLET, VIVE LA RÉPUBLIQUE ET VIVE LA FRANCE !

Informations pratiques

Les bons comportements en cas de pluies méditerranéennes intenses

NUMÉROS UTILES

Centre de secours

18 ou 112

Pompiers Coursan

04.68.33.22.90

Gendarmerie

Urgence: 17

Vinassan

04.68.33.50.58

Samu social

115

Régie de l'Eau

04.68.33.83.27

Edf dépan-
nage

0810.333.011

Gdf dépannage

0810.433.011

Déchetterie

04.68.45.21.54

ALMA 11 centre
d'écoute contre
la maltraitance
des personnes
âgées et adultes
handicapés.

**Numéro national
d'appel : 3977**

Permanence
téléphonique le
mardi de 9h à
12h au

04.68.41.44.04

PLUIE - INONDATION



**Reporter l'ensemble
de ses déplacements,**
à pied ou en voiture.



**Laisser ses enfants à
l'école ou à la crèche**
car ils y sont en sécurité.



**Restez ou rentrez à l'intérieur
d'un bâtiment et monter en
hauteur, à l'étage.**



**Couper les réseaux de gaz,
d'électricité et de chauffage**
sans se mettre en danger.



Ne pas utiliser sa voiture,
quelques centimètres d'eau
suffiraient à l'emporter.



**Ne pas descendre
dans les sous-sols et
se réfugier en hauteur.**



**S'éloigner des cours d'eau,
des berges et des ponts et
ne pas se réfugier sous un
arbre pour éviter la foudre.**



**Restez informé et à l'écoute
des consignes des secours
et/ou de la mairie.**



**Se soucier des personnes
vulnérables et isolées en
priviliégiant les SMS.**

Dépôt ou déversement illégaux de déchets

Malgré la mise à disposition de dispositifs de collectes sélectives, de conteneurs pour les ordures ménagères et de la déchetterie sur la commune, de tristes et sombres individus abandonnent sur l'espace public encombrants, cartons ou emballages. D'autres déversent dans les bouches de récupération des eaux de pluie des déchets liquides présentant, de par leur nature physique ou chimique, un risque de toxicité et un réel danger pour la population et l'environnement. L'arrêté municipal du 30 mai 2007 fixe à 100€ le recouvrement forfaitaire des frais d'enlèvement de ces divers dépôts illégaux. La commune traquera et sera intransigeante vis à vis des "pollueurs" indécents.

Dératisation et désinfection réseaux eaux usées

La régie des Eaux du Grand Narbonne va faire procéder très prochainement à une campagne de dératisation et désinsectisation des réseaux d'eaux usées.

Pour le village, ce sera lundi 16 octobre et vendredi 17 novembre.